

1. Crise au Proche-Orient : des aides ciblées, qui demandent à être précisées

Contexte

La guerre au Proche-Orient continue de peser sur les prix de l'énergie et sur l'activité économique. Le Premier ministre a annoncé le 21 avril un nouveau train de mesures, en maintenant une ligne de soutien ciblé plutôt que des mesures générales, alors même que le conflit pourrait durer et coûter au moins 6 milliards d'euros à la France en 2026.

Le gouvernement prévoit de prolonger voire d'améliorer plusieurs dispositifs au mois de mai, avec des aides pour les transporteurs, le BTP et aux "grands rouleurs".

La CPME a mis en place une cellule de crise pour relayer les préoccupations des territoires, défendre les fédérations les plus exposées et demander l'adaptation des dispositifs existants.

Position

- › La CPME accueille favorablement les annonces du Premier ministre, qui vont dans le bon sens.
- › Elle salue l'ouverture du soutien au secteur du bâtiment et des travaux publics.
- › Elle se félicite de la mesure en faveur des "grands rouleurs" qui touche plusieurs secteurs à forte intensité de main d'œuvre et que la CPME soutient depuis plusieurs semaines.
- › Elle demande désormais un déploiement rapide, simple et efficace des dispositifs sur le terrain.
- › Elle alerte sur certaines conditions d'attribution qui pénalisent une partie des entreprises pourtant en difficulté.

Arguments

- › Les annonces apportent des réponses concrètes à plusieurs secteurs touchés par la hausse des coûts du carburant : transport, pêche, agriculture, BTP et « grands rouleurs ».
- › 2,9 millions d'actifs pourraient être concernés par le futur dispositif "grands rouleurs" qui parcourent plus de 8000 km/an ou vivent à plus de 15 km de leur lieu de travail.
- › Le plus important commence maintenant : critères d'attribution, montant des aides, calendrier et modalités d'application doivent encore être précisés. Pour les entreprises concernées, chaque jour compte.
- › La CPME regrette que des effets de seuil excluent des PME non éligibles qui ont pourtant besoin d'être soutenues. Dans le BTP, par exemple, seules les entreprises de moins de 20 salariés ont droit à l'aide de 20 centimes par litre sur le Gaz non routier (GNR).

Le chiffre clé

19 000 défaillances d'entreprises au premier trimestre 2026, après 70 000 en 2025

Verbatim

« Les annonces vont dans le bon sens. Maintenant, nous jugerons sur pièces : il faut des dispositifs clairs, rapides et efficaces pour les entreprises et les salariés qui subissent de plein fouet la hausse des carburants »

2. Déjeuner RN-MEDEF : arrêtons les faux procès

Contexte

Le déjeuner organisé le 21 avril par le MEDEF avec Jordan Bardella a nourri une vive polémique. Le débat dépasse en réalité ce seul rendez-vous : à l'approche de 2027, les relations entre les organisations patronales et les forces politiques sont scrutées de près, dans un contexte où le RN cherche à renforcer sa crédibilité économique et ses liens avec le monde entrepreneurial.

Position

- › La CPME porte la voix des entrepreneurs. Elle le fait auprès de tous les groupes parlementaires et politiques lorsqu'elle est sollicitée ;
- › Ce sont les Français et la démocratie qui ont élu l'actuelle représentation nationale. Il est donc légitime de rencontrer tous les bords politiques.
- › Rencontrer un parti ne signifie ni partager ses idées ni valider son projet.

Arguments

- › Ce ne sont ni la CPME ni le MEDEF qui ont choisi les forces représentées au Parlement, mais les Français.
- › Quand un parti compte 122 députés à l'Assemblée nationale, il est normal de lui parler comme aux autres quand nous sommes sollicités.
- › Pour la CPME, l'enjeu n'est pas de distribuer des brevets de respectabilité, mais de soutenir ce qui est bon pour les entreprises. À l'approche de 2027, il est essentiel que les sujets économiques et sociaux soient mis au centre du débat public.
- › La CPME a créé, à l'occasion des municipales, une charte d'engagement des élus locaux pour le développement économique des communes et des intercommunalités, qui a été signée par des maires de tous les bords politiques (à Paris, Nice, Nîmes, Strasbourg, Limoges Bordeaux, Toulouse...).

Le chiffre clé

La CPME a rencontré TOUS les responsables de groupe parlementaire à l'Assemblée nationale qui l'ont sollicitée.

Verbatim

« Parler à un parti politique, ce n'est pas se rallier à ses idées. Loin s'en faut. C'est le travail d'une organisation patronale responsable : porter la voix des entreprises auprès de tous ceux qui comptent dans le débat démocratique afin de défendre les intérêts des entrepreneurs. »

3. Reprise d'entreprise « Grande cause économique nationale » La CPME sera au rendez-vous de la mobilisation

Contexte

L'événement « Objectif Reprises », organisé jeudi 23 avril par le ministre des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat, Serge Papin, a remis la transmission-reprise d'entreprise au centre du débat économique.

Le gouvernement veut en faire une "grande cause économique nationale" et a présenté une feuille de route issue des travaux de la Mission Reprise. Le signal politique est là, mais les mesures les plus structurantes restent à traduire en décisions simples et applicables.

Position

- › La CPME salue l'initiative de Serge Papin et soutient les objectifs poursuivis par le gouvernement en matière de transmission-reprise.
- › La transmission d'entreprise est un enjeu plus large qui concerne la vie économique des territoires et l'emploi. Il ne concerne pas uniquement les entrepreneurs. Il doit devenir une priorité largement partagée.
- › La CPME appelle à une mobilisation collective des pouvoirs publics, des élus locaux, des réseaux consulaires et des entreprises pour accompagner les candidats à la reprise, dont les salariés, à franchir le pas.
- › Il faut aller davantage dans les écoles de commerce et d'ingénieurs pour expliquer aux étudiants que reprendre une entreprise, c'est aussi entreprendre.
- › Sur la transmission familiale, la CPME demande de la stabilité et de la sécurité juridique, notamment autour du Pacte Dutreil.

Arguments

- › Reprendre une entreprise n'est pas un second choix : c'est une voie entrepreneuriale à part entière.
- › 70 à 80 % des entreprises reprises survivent au-delà de cinq ans, contre 50% pour les créations. Elles sont de réelles opportunités.
- › 500 000 chefs d'entreprise partiront à la retraite dans les 10 ans.
- › Donner envie de reprendre c'est donner envie d'entreprendre, à condition que les pouvoirs publics garantissent la stabilité économique et fiscale.
- › Quand une entreprise ne trouve pas de repreneur, c'est l'activité économique d'un territoire qui s'affaiblit, des emplois qui disparaissent, des compétences qui ne se transmettent pas.

Le chiffre clé

700 000 entreprises seront à reprendre dans la décennie à venir.

Verbatim

« Nous avons devant nous un enjeu majeur pour l'emploi, les territoires et les savoir-faire ; maintenant, il faut mobiliser tous les acteurs, donner envie de reprendre, mieux accompagner les candidats et créer partout en France une dynamique de transmission. »

4. Faire du 8 mars un jour férié : une fausse bonne idée

Contexte

La secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, a proposé de faire du 8 mars, journée internationale des femmes un nouveau jour férié. Cette idée ne fait pas consensus, y compris côté syndical : la CFDT s'y oppose.

Position

- › La CPME est opposée à la création d'un jour férié supplémentaire le 8 mars.
- › La priorité de la CPME est claire : d'abord permettre aux salariés de gagner plus, grâce à la baisse du coût du travail. Ajouter un jour férié de plus va dans le sens inverse de cet objectif.
- › La bonne réponse aux inégalités entre les femmes et les hommes n'est pas d'alourdir le coût du travail par l'instauration d'un jour férié supplémentaire.
- › Le véritable enjeu c'est d'atteindre à terme l'égalité réelle des salaires entre femmes et hommes.

Arguments

- › En France, le travail ne paie pas assez.
- › Un jour férié supplémentaire, c'est un coût de plus et un mauvais signal au moment où il faut remettre la question du travail rémunérateur au centre du débat.
- › Même au sein des syndicats de salariés, cette idée de fait pas l'unanimité.

Le chiffre clé

Augmenter de 100 € le revenu disponible d'un salarié au SMIC - en tenant compte des effets sur les aides reçues par le salarié et les hausses de charges patronales – coûterait près de 500 € pour l'entreprise (rapport Bozio-Wasmer de 2024)

Verbatim

« Notre combat, c'est que le travail paie plus. Ajouter un jour férié de plus, c'est prendre le problème à l'envers : il faut améliorer le pouvoir d'achat des actifs grâce à une baisse du coût du travail, pas l'inverse. »